

**Ecole Nationale Supérieure  
Des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

Nathalie Rollet

sous la direction de  
Madame Danielle Muzerelle,  
Bibliothèque de l'Arsenal



1999

**Ecole Nationale Supérieure  
Des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

Nathalie Rollet



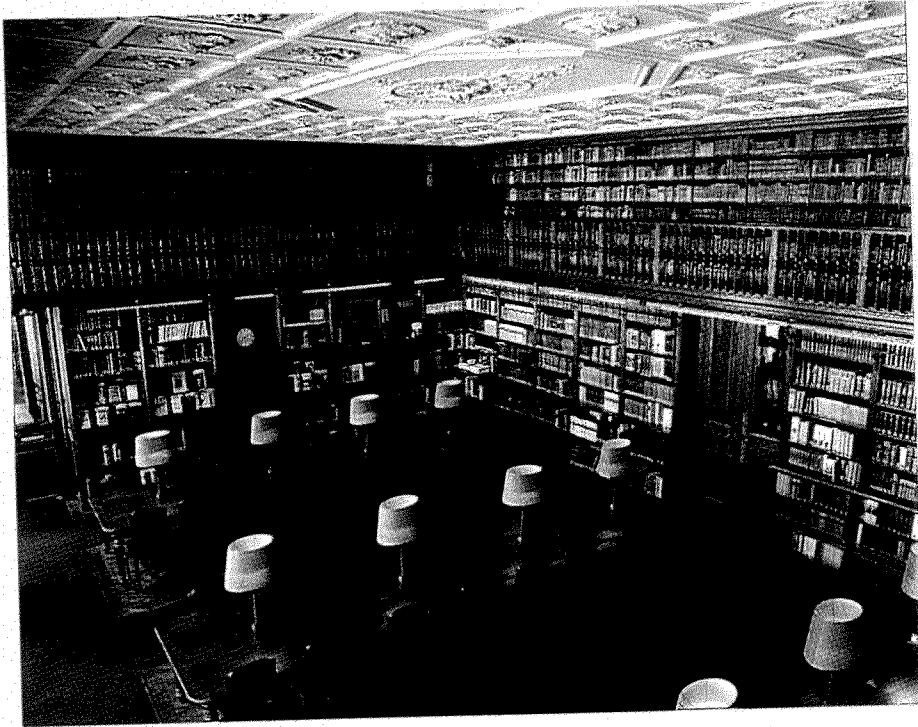
sous la direction de  
Madame Danielle Muzerelle,  
Bibliothèque de l'Arsenal

1999

1998  
DCB SI  
15

# La Bibliothèque de l'Arsenal

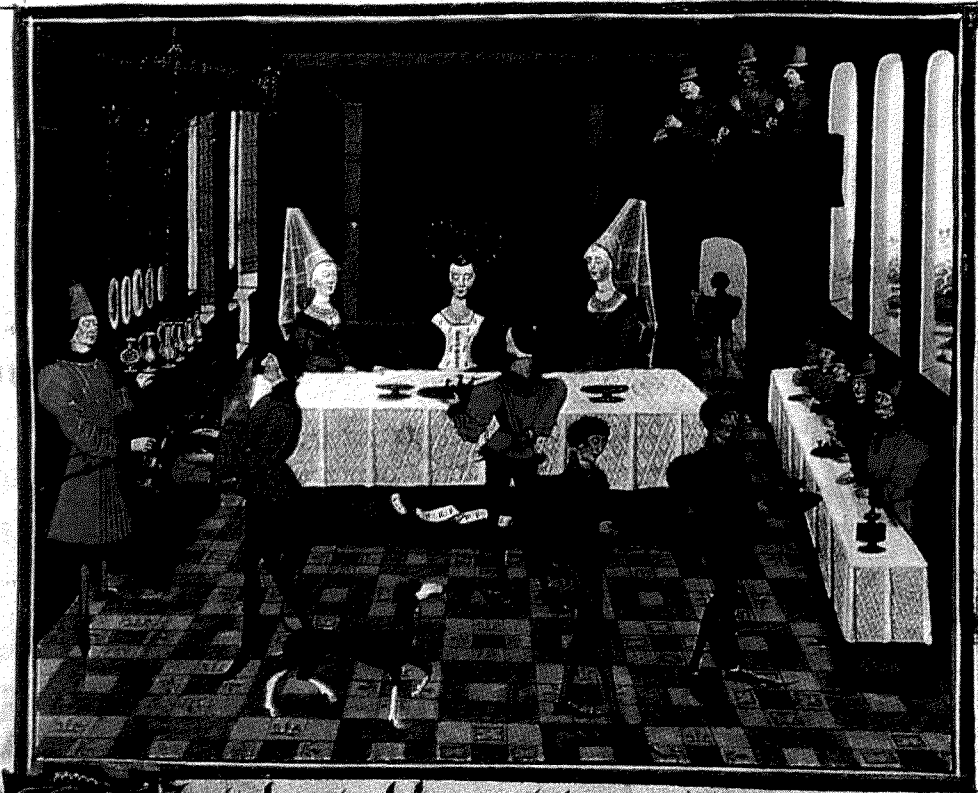
## Salle de lecture



## Salle des manuscrits



Manuscrit 5073, folio 148  
*Renaut de Montauban*  
Bruges, 1462-1470



**C**ant dix auldherent les nobles hommes  
deusans enffamble de leurs aduientures  
quils vindrent en boudeaulty la ou za estoient

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la bibliothèque de l'Arsenal, en particulier Danielle Muzerelle, Martine Lefèvre, Marie-Catherine Raynaut, Sabine Coron et Sylvie Bleton, de m'avoir si bien accueillie et de m'avoir fait participer aux différentes activités de la bibliothèque. Je remercie également Marie-Edmée Michel qui m'a encouragée à faire ce stage et Joël Huthwohl qui, bien que faisant partie d'un autre département, celui des Arts du spectacle, m'a fait part de son expérience et de ses conseils.

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	3
<b>I. Présentation générale</b>	4
1. La bibliothèque de l’Arsenal, un département de la BnF	4
2. Le bâtiment de l’Arsenal	5
3. Les collections	5
4. Le personnel	6
5. Le budget	8
<b>II. Les services au public</b>	10
1. Le public	10
2. L’accueil et l’orientation des lecteurs	10
a) modalités pratiques	10
b) le service public	11
c) les catalogues des collections de la bibliothèque de l’Arsenal	11
d) les documents électroniques disponibles	12
3. Les autres services	13
<b>III. Le traitement des collections</b>	14
1. L’accroissement des collections	14
2. Le catalogage des documents	14
3. La conversion rétrospective du catalogue méthodique du fonds ancien de la bibliothèque de l’Arsenal	15
4. Numérisation et indexation	16
5. Conservation et restauration	16
6. Valorisation des collections	17

<b>Conclusion</b>	18
<b>Bibliographie</b>	19
<b>Annexes</b>	

## INTRODUCTION

La bibliothèque de l’Arsenal occupe, au sein de la Bibliothèque nationale de France<sup>1</sup>, une place tout à fait particulière, en raison de son histoire, de son bâtiment, de la richesse et de la diversité de ses collections. En effet, elle n’est située ni sur le site Richelieu, qui regroupe aujourd’hui presque tous les départements spécialisés, ni sur le site Tolbiac, mais dans un bâtiment autonome qu’elle partage avec le département des Arts du spectacle. Son originalité vient en grande partie de ses collections prestigieuses, formées de types de documents très différents : manuscrits, imprimés et périodiques y côtoient estampes, oeuvres musicales, cartes et plans.

Cette bibliothèque privée du XVIII<sup>e</sup> siècle, devenue dès la période révolutionnaire bibliothèque publique, attira tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les gens de lettres, écrivains et érudits, et compta parmi ses bibliothécaires plus d’un personnage célèbre, à commencer par Charles Nodier et José Maria de Heredia.

Le stage dont le présent rapport fait état s’est donc déroulé dans un cadre historique et au milieu d’un patrimoine à la fois encyclopédique et bibliophilique exceptionnels. Les quelques semaines passées dans cet établissement ont été l’occasion de découvrir son histoire, ses fonds et son fonctionnement au quotidien.

---

<sup>1</sup>. Par commodité, le sigle « BnF » sera utilisé dans la suite du rapport pour « Bibliothèque nationale de France ».



## I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### **1. La bibliothèque de l'Arsenal, un département de la Bibliothèque nationale de France**

La bibliothèque de l'Arsenal constitue, depuis 1977, l'un des départements de la Bibliothèque nationale de France. Elle trouve son origine dans les collections qu'Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, grand maître de l'artillerie en 1756, a rassemblées et conservées dans l'ancien enclos de l'Arsenal de Paris dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, collections formées aussi bien d'imprimés et de manuscrits que d'estampes, de cartes et de plans. Elle devient Bibliothèque nationale et publique de l'Arsenal le 9 floréal an V (28 avril 1797), puis, successivement, Bibliothèque de Monsieur en 1815, lorsqu'elle est restituée au comte d'Artois, Bibliothèque publique et royale de l'Arsenal en 1824, et enfin bibliothèque publique de Paris en 1887 avant d'entrer, par les décrets de 1923 et 1926, dans la Réunion des bibliothèques nationales de Paris et d'être rattachée à la Bibliothèque nationale en 1934.

Les collections de l'Arsenal dans le domaine du théâtre n'ont cessé de s'accroître depuis l'époque du marquis de Paulmy : les nombreux enrichissements qui ont marqué le XIX<sup>e</sup> et les trois premiers quarts du XX<sup>e</sup> siècle et surtout l'arrivée de la collection d'Auguste Rondel en 1925 expliquent la création d'un nouveau département en 1976, le département des Arts du spectacle, installé à l'Arsenal<sup>2</sup>.

L'actuelle bibliothèque de l'Arsenal se trouve, aujourd'hui encore, dans les mêmes bâtiments que ceux qui abritèrent le noyau de ses collections : c'est là que réside l'une des spécificités de cet ensemble. Cependant, un arrêté du 26 décembre 1996 a affecté le bâtiment de l'Arsenal au Ministère des Affaires étrangères : cette décision, qui a d'ailleurs suscité de nombreuses réactions, n'a pas été encore appliquée et rien ne permet de dire aujourd'hui quelle sera l'issue de ce projet. Par ailleurs, il existe également un projet de déménagement du département des Arts du spectacle à Richelieu, projet qui devrait aboutir dans les cinq années à venir.

---

<sup>2</sup>. Voir le rapport du stage effectué par Joël Huthwohl dans ce département de septembre à novembre 1997, dans le cadre de sa scolarité à l'ENSSIB. [Document non publié]

## 2. Le bâtiment de l'Arsenal<sup>3</sup>

Le bâtiment de l'Arsenal est classé monument historique et abrite des décors, des meubles, des tableaux et des objets des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La bibliothèque de l'Arsenal s'étend sur environ 5500 m<sup>2</sup> de surface utile : 270 m<sup>2</sup> pour la salle de lecture, 4000 m<sup>2</sup> pour les magasins, 300 m<sup>2</sup> pour les bureaux, 315 m<sup>2</sup> pour les salons d'exposition, 83 m<sup>2</sup> pour l'atelier de restauration et 440 m<sup>2</sup> pour des appartements de fonction. La bibliothèque se trouve répartie sur six niveaux, ce qui ne facilite ni la circulation ni la communication des documents.

Comme nous l'avons vu plus haut, ce bâtiment abrite depuis plus de vingt ans non pas un mais deux départements. L'un des problèmes dont souffre la bibliothèque de l'Arsenal aujourd'hui est la saturation de l'espace qui affecte à la fois le personnel et le public. Cette situation explique, par exemple, que le bureau de la nouvelle bibliothécaire-adjointe spécialisée arrivée en novembre se trouve dans la salle où sont conservés les manuscrits, ce qui est néfaste non seulement pour cette personne obligée de travailler dans une salle aux volets fermés et dans laquelle la température est assez basse mais aussi pour les documents eux-mêmes.

On peut espérer que le départ des Arts du spectacle d'ici cinq ans permettra une véritable réorganisation de l'espace ainsi qu'un redéploiement des bureaux et des magasins.

## 3. Les collections

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les collections de la bibliothèque de l'Arsenal ont à peu près conservé le caractère encyclopédique voulu par le marquis de Paulmy avec, toutefois, une place prédominante accordée à la littérature française. Ce dernier trait est à l'origine de la spécialisation actuelle du fonds documentaire. La bibliothèque de l'Arsenal est riche en manuscrits médiévaux à peintures, en manuscrits modernes, en particulier des papiers et des lettres de personnalités liées à son histoire. Le fonds de livres imprimés anciens touche beaucoup de domaines : histoire, sciences et arts, belles-lettres tout particulièrement. Les collections se sont beaucoup enrichies au fil des siècles, et cela dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les confiscations révolutionnaires.

---

<sup>3</sup>. Voir les plans en annexe I.

Le tableau ci-dessous donne l'état actuel du fonds et montre bien l'importance et la répartition de ce dernier par type de documents :

Type de documents	Nombre de volumes
imprimés	1 000 000
manuscrits	14 000
estampes	100 000
oeuvres musicales	1 000
cartes et plans	3 000
périodiques	11 466 titres

À côté du fonds « général » existent plusieurs fonds spéciaux :

- fonds Prosper Enfantin : archives du mouvement saint-simonien (1865), papiers d'Eichthal (1963)
- fonds Lambert consacré à Joris-Karl Huysmans et ses amis (1969)
- archives de la Bastille (1798)
- collections Georges Douay (pièces de théâtre) (1919)
- fonds Joséphin Péladan (1936)

Une nouvelle politique documentaire a été définie en novembre 1996 et appliquée depuis janvier 1997 : elle accentue la spécialisation de la bibliothèque de l'Arsenal, à savoir la littérature française du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'exclusion du domaine théâtral, spécialisation liée à l'histoire des collections. Les autres domaines qui doivent être privilégiés sont l'histoire du bâtiment de l'Arsenal, les fonds spéciaux (archives de la Bastille, fonds Enfantin, fonds Lambert), l'histoire de l'Arsenal et des personnages littéraires du XIX<sup>e</sup> ayant eu un lien avec la bibliothèque et enfin l'histoire de la reliure.

Il s'agit donc de recentrer les acquisitions autour de quelques grands thèmes qui constituent le point fort des collections, à la fois par leur nombre, leur originalité et leur diversité.

#### **4. Le personnel<sup>4</sup>**

Le nombre d'emplois budgétaires du personnel de l'Arsenal est de 23 avec la répartition suivante :

- 6 conservateurs (y-compris le directeur du département)

---

<sup>4</sup>. Voir le tableau détaillé en annexe II.

- 3 bibliothécaires-adjoints
- 1 bibliothécaire-adjoint spécialisé
- 1 inspecteur de magasinage
- 9 magasiniers
- 1 agent administratif des services déconcentrés
- 2 personnels des métiers d'art

A ce chiffre de 23 emplois budgétaires s'ajoutent deux emplois de vacataires.

Le départ de l'ancien directeur de l'Arsenal, Jean-Claude Garreta, en septembre 1997 et la présence d'un directeur par intérim jusqu'en septembre 1998, Marie-Edmée Michel, ont entraîné une réorganisation du service et de la répartition des tâches. Tous les conservateurs ont à leur charge le traitement d'un type de document (monographies, livres anciens, manuscrits, estampes et photographies, cartes, périodiques) ainsi qu'une fonction « transversale » (expositions, bâtiment, organisation du service public et des magasiniers, conversion rétrospective, conservation, formation, reproduction des documents...). Les quatre bibliothécaires-adjoints ont en charge un domaine particulier : reproduction de documents, catalogage des monographies et usuels, périodiques et conversion rétrospective. Par ailleurs, chacune de ces personnes assure des permanences de service public à raison d'une moyenne de quatre heures par semaine, sans compter les samedis et les périodes de vacances.

La répartition des tâches explique l'intérêt et la variété des activités du personnel scientifique, en particulier en ce qui concerne les conservateurs.

La fin du mois d'octobre a été marquée à la BnF par un fort mouvement de grève auquel ont participé une partie des magasiniers de la bibliothèque de l'Arsenal et au cours duquel s'est formé un groupe de travail des grévistes. Une des revendications de ces derniers est « une révision générale des conditions de travail des agents de la catégorie C et la reconnaissance de l'évolution de la profession » (cité d'après un document rédigé par ce groupe de travail et daté du 4 novembre 1998). La direction de la BnF et l'Intersyndicale ont conclu un protocole d'accord incluant l'examen des questions liées au statut des magasiniers.

On peut souligner en dernier point le manque de matériel informatique mis à la disposition du personnel de la bibliothèque de l'Arsenal : les conservateurs et les bibliothécaires-adjoints ne disposent pas tous d'un ordinateur et les logiciels de bureautique installés sur les ordinateurs sont vieux. L'ensemble du département ne dispose que de trois imprimantes qui ne fonctionnent même pas en réseau. Par ailleurs,

l'accès à Internet et à la messagerie Eudora n'ont été installés que cette année, sur un seul poste.

## 5. Le budget<sup>5</sup>

Le rapport annuel pour l'année 1997 mentionne que « les crédits d'acquisitions courantes ont été réduits d'1/3 par rapport aux années précédentes par suite de la nouvelle politique documentaire restreignant le caractère encyclopédique des collections. Par contre les crédits d'acquisitions patrimoniales ont quadruplé, plus de la moitié ayant servi à l'acquisition de manuscrits »<sup>6</sup>. Pour l'année 1997, les crédits dépensés s'élève à plus de 445 000 francs pour les acquisitions patrimoniales et à plus de 95 000 francs pour les acquisitions courantes. Pour la reliure et la restauration, le chiffre est de 200 000 francs pour les crédits « marché » et de 190 000 pour les crédits hors marchés.

La répartition du budget et le problème des marchés ont été abordés avec Marie-Catherine Raynaut, conservateur chargé de la conservation de documents, en particulier pour le budget destiné à la conservation des monographies (fonds anciens et manuscrits) et des périodiques. Les crédits de conservation, pour le budget d'un établissement public, sont répartis en 2 sections : la section 606.6 pour le conditionnement des documents (boîtes, pochettes, papier) et la section 628.25 pour la reliure, la restauration et le mobilier. L'impression qui ressort de cette expérience est celle d'une certaine lourdeur du circuit parfois, lourdeur sans doute inhérente à la gestion d'un établissement tel que la BnF. Il apparaît par exemple que, pour l'année 1997, « plus de la moitié des crédits hors-marché de fournitures de conservation n'a pu être dépensée par manque d'engagement provisionnel par la DSC »<sup>7</sup>.

Ce stage nous a permis de comprendre le fonctionnement de la bibliothèque de l'Arsenal et de découvrir, en partie au moins, ses missions qui peuvent se répartir comme suit :

- service public et accès à l'information
- accroissement et traitement des collections
- conservation et reproduction des documents

---

<sup>5</sup>. Les données fournies par le rapport annuel pour l'année 1997 ont été reportées en annexe III à titre d'exemple.

<sup>6</sup>. Bibliothèque de l'Arsenal. *Rapport annuel 1997*, p. 3

<sup>7</sup>. Bibliothèque de l'Arsenal. *Rapport annuel 1997*, p. 4. DSC : Direction des services de la conservation.

- valorisation des collections

La participation aux différentes activités et tâches qui incombent au personnel de cette bibliothèque pour l'accomplissement de ces différentes missions m'autorise maintenant à en donner un aperçu, le plus concret possible.

## II. LES SERVICES AU PUBLIC

### 1. Le public

La « cohabitation » de deux départements ne permet pas d'analyser très précisément le public de la bibliothèque de l'Arsenal. Pour être admis, les lecteurs doivent posséder une carte de lecteur de la BnF (niveau recherche) ou obtenir une autorisation d'entrée, gratuite, délivrée sur place (carte annuelle ou laisser-passer temporaire) pour des recherches universitaires ou professionnelles nécessitant la consultation des collections.

Le public des deux départements est composé d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels du spectacle et des métiers de communication en général. Pour l'année 1997, le nombre de lecteurs pour les deux départements s'élève à 17000 et le nombre de communications pour la bibliothèque de l'Arsenal seule à 28900 documents, soit une moyenne d'environ 100 documents par jour d'ouverture, la bibliothèque ayant été ouverte 286 jours dans l'année.

### 2. L'accueil et l'orientation des lecteurs

#### a) modalités pratiques

Pour bien comprendre les spécificités du service public à l'Arsenal, il est important de rappeler que les deux départements qui se trouvent à l'Arsenal se partagent la même salle de lecture et suivent les mêmes horaires et règlent de communication<sup>8</sup>.

La bibliothèque est ouverte au public du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 17 heures. On peut noter une heure d'ouverture quotidienne supplémentaire du lundi au vendredi depuis le mois d'octobre 1998, en raison d'une volonté d'harmonisation au sein de la BnF. La salle de lecture contient 48 places, dont 16 pour les documents de Réserve, les manuscrits, le fonds musical et les estampes. Depuis cette année, quatre lecteurs de microfilms et microfiches sont également disponibles, dont deux avec reproducteurs. Ce nombre de places s'avère très souvent insuffisant et il n'est pas rare de voir des lecteurs attendre une place. En outre, l'exiguïté des places entraîne souvent une gêne des lecteurs et un mauvais traitement des documents.

---

<sup>8</sup>. Voir le document en annexe IV.

## b) le service public

Le service public est assuré par le personnel scientifique des deux départements qui se répartissent le temps par tranches de 1 ou 2 heures en général. Ce service nécessite deux personnes, l'une à l'accueil proprement dit et l'autre dans la salle de lecture. C'est à la première personne que revient le travail le plus lourd puisqu'elle fait les inscriptions et donnent aux lecteurs les indications pratiques, bibliographiques et documentaires tandis que la personne présente en salle de lecture ne s'occupe que de l'attribution des places et du retour des documents.

L'orientation des lecteurs est une difficulté majeure de l'Arsenal en raison de la multiplicité des catalogues et des fichiers, d'autant plus que le personnel de la bibliothèque de l'Arsenal doit renseigner à la fois ses lecteurs mais aussi ceux des Arts du spectacle et inversement. Après plusieurs séances d'observation à l'accueil, j'ai pu constater combien le service public, ici plus qu'ailleurs sans aucun doute, requiert de patience, de souplesse et de connaissances.

Les lecteurs disposent d'environ 7000 volumes d'usuels dispersés dans trois salles, salle des catalogues, salle d'accueil et salle de lecture, et répartis en grandes sections : linguistique, dictionnaires, religion, histoire de Paris, littérature, beaux-arts,...<sup>9</sup>

## c) les catalogues des collections de la bibliothèque de l'Arsenal

Les catalogues de l'Arsenal se répartissent comme suit :

### - imprimés :

- \* ouvrages antérieurs à 1880 : catalogues auteurs et catalogues méthodiques manuscrits sur registres divisés en cinq sections : Théologie, Jurisprudence, Sciences et arts, Belles Lettres, Histoire. (salle d'accueil)

- \* ouvrages entrés entre 1880 et 1987 : 2 fichiers auteurs et anonymes / matières

- \* ouvrages entrés à partir de 1988 : BN-Opale

- \* fichiers des périodiques

### - manuscrits :

- \* catalogue général des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal (8 tomes, 1885-1892) et des archives de la Bastille (tome 9)

- \* divers suppléments au catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France

---

<sup>9</sup>. Voir le premier plan en annexe I.



\* acquisitions depuis 1977 : catalogue informatisé (sous Word)

- estampes :

\* entrées avant 1894 : catalogue des estampes, dessin et cartes... (1894) avec un index sur fiches

\* entrées après 1894 : inventaire manuscrit avec index sur fiches

- musique

\* catalogue des livres de musique (manuscrits et imprimés) de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris (1936) avec un répertoire alphabétique manuscrit auteurs et matières (1942)

La plupart des catalogues sont donc encore presque tous sous forme papier. En ce qui concerne les catalogues du département des Arts du spectacle, la situation est encore plus complexe puisque tous les documents ne sont pas catalogués et que le nombre de catalogues différents est encore plus important.

#### d) les documents électroniques disponibles

Les documents électroniques offerts aux lecteurs sont de trois sortes : les bases bibliographiques de la BnF, les inventaires de la bibliothèque de l'Arsenal et les documents proposés par le département des Arts du spectacle. Dans le premier groupe se trouvent le catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (cédérom de la conversion rétrospective), Bn-Opale (catalogue des imprimés de la BnF depuis 1970, en ligne) et Bn-Opaline (catalogue des documents spécialisés de la BnF, en ligne). La bibliothèque de l'Arsenal met à la disposition des lecteurs deux inventaires, celui du fonds Enfantin et celui des acquisitions de manuscrits depuis 1977. Le département des Arts du spectacle propose plusieurs cédéroms traitant du théâtre et du cinéma.

L'équipement de la bibliothèque en postes de consultation est insuffisant puisqu'il s'élève à deux seulement. Le cédérom de la conversion rétrospective est par exemple consultable sur le même poste que les cédéroms du département des Arts du spectacle et que les inventaires de la bibliothèque de l'Arsenal, ce qui oblige les lecteurs à attendre assez longtemps parfois. La faiblesse de l'offre en cédéroms est d'autant plus marquée qu'il n'y a pas d'accès Internet pour le public alors que la bibliothèque de l'Arsenal et le département des Arts du spectacle, comme l'ensemble des départements de la BnF, participent au projet d'un répertoire de sites appelé les « signets de la BnF » à la

disposition des lecteurs sur le Web<sup>10</sup>. Peut-être la situation s'améliorera-t-elle dans les mois à venir avec le système informatique de la BnF.

Malgré des moyens insuffisants et des conditions parfois difficiles, l'accueil et l'orientation des lecteurs à l'Arsenal m'ont paru très efficaces, en raison de la compétence et de la disponibilité du personnel concerné. Le projet de déménagement du département des Arts du spectacle pose un grand problème dans ce domaine puisque le personnel scientifique de la bibliothèque de l'Arsenal ne saurait à lui seul assurer un tel service.

### **3. Les autres services**

Aux demandes des lecteurs sur place s'ajoutent des demandes de recherches extérieures, par courrier et par téléphone. La participation à ce service d'informations à distance m'a permis de prendre conscience de son importance et de la diversité des demandes puisque j'ai travaillé dans ce domaine sur tous les types de documents et pour toutes sortes de recherches différentes. Les lecteurs veulent par exemple savoir si tel ouvrage précis se trouve dans les collections, si la bibliothèque possède des manuscrits de tel auteur, si le fonds des cartes contient une représentation de telle ville fortifiée,... Le temps passé par les conservateurs à ces demandes est important et nécessite le maniement des catalogues et des ouvrages de référence ainsi que le déplacement dans les magasins afin de vérifier les données trouvées *de visu*.

Les demandes de reproduction par courrier occupent un bibliothécaire-adjoint à temps complet ou presque. Ces demandes arrivent directement des lecteurs ou par l'intermédiaire du service de reproduction de la BnF. Il s'agit de concilier deux missions de la bibliothèque : service public et conservation. Le travail consiste d'abord à vérifier les informations fournies par le lecteur (numéros des folios, cotes des microfilms,...) puis à déterminer si l'état des documents non microfilmés permet un envoi au service de reproduction afin de réaliser un microfilm ou des clichés. Les reproductions demandées concernent le plus souvent les manuscrits, le fonds ancien et les estampes.

---

<sup>10</sup>. Voir le compte-rendu d'une réunion Internet en annexe V.

### III. LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS

#### 1. L'accroissement des collections

L'accroissement des collections se fait de trois manières différentes : le dépôt légal (entre 60% et 85% des documents), les acquisitions (environ 10 %) et les dons (entre 5 et 30%)<sup>11</sup>. La nouvelle politique documentaire explique que le pourcentage des entrées par dépôt légal ait chuté de 85% en 1995 à 58% en 1997, seuls les ouvrages concernant les domaines de référence de la bibliothèque de l'Arsenal étant destinés à cette dernière, sans aucune marge. Certaines personnes semblent regretter cette diminution qui porte atteinte à l'aspect encyclopédique des collections. Parallèlement, le nombre d'abonnements à des périodiques a beaucoup baissé ces dernières années, le chiffre total d'abonnements restant cependant très important.

Pour les manuscrits, les ouvrages anciens, les estampes et les reliures, beaucoup d'acquisitions se font à partir du dépouillement des catalogues de ventes des libraires. C'est ainsi que j'ai été voir sur place, avec Martine Lefèvre, conservateur chargé des livres anciens, trois documents repérés par cette dernière dans un catalogue de vente organisé par la librairie Giraud-Badin.

#### 2. Le catalogage des documents

Le catalogage informatisé des monographies, sauf pour le fonds ancien, se fait dans BN-Opale, le plus souvent par récupération de notices déjà créées : on note, par exemple, que 138 notices ont été créées en 1997 et 1107 récupérées<sup>12</sup>. Le traitement des périodiques se fait encore de façon manuelle et n'est pas du tout informatisé. Le catalogage des livres anciens se fait sur fiches manuelles, selon la norme ISBD, intégrées au catalogue unifié.

Les manuscrits qui rentrent dans les collections sont actuellement catalogués à l'aide d'un simple logiciel de traitement de texte mais Danielle Muzerelle, conservateur chargé de ces documents, souhaite commencer le catalogage informatisé des manuscrits modernes dans BN-Opaline. Au cours du stage, la participation aux différentes réunions et sessions de travail prévues pour ce projet m'a permis de connaître les particularités de Bn-Opaline, de mettre au point un guide de saisie et de saisir trois notices de manuscrits.

---

<sup>11</sup>. Ces chiffres sont ceux des années 1995, 1996 et 1997.

<sup>12</sup>. Bibliothèque de l'Arsenal. *Rapport annuel 1997*, p. 8.

L'idée était de reprendre le modèle de notice crée pour Marie-Laure Prévost, conservateur chargé des manuscrits modernes au département des manuscrits de la BnF. Un premier rendez-vous a eu lieu le mardi 15 septembre à Richelieu avec Michel Schütz, de la Direction des services et des réseaux de la BnF, et Marie-Laure Prévost afin de prendre connaissance du système Bn-Opaline, de recevoir un mot de passe et de voir une première démonstration. La deuxième séance de travail a eu lieu le jeudi 8 octobre dans les locaux du département des manuscrits afin de voir quelques notices et avoir de plus amples explications. Ensuite, Claudine Lejeune, bibliothécaire chargée du catalogage dans Bn-Opaline au département des Arts du spectacle, a bien voulu travailler avec Danielle Muzerelle et moi-même pour la saisie de trois notices de manuscrits modernes acquis récemment<sup>13</sup>. Cette aide a été précieuse puisqu'aucune formation au catalogage dans Bn-Opaline n'est prévue par la BnF et que le fonctionnement du système en question n'est pas facilement compréhensible. Pour l'aspect scientifique, la saisie des notices se fait à l'aide du format InterMarc intégré, en se référant plus particulièrement aux passages concernant le catalogage des manuscrits modernes.

### **3. La conversion rétrospective du catalogue méthodique du fonds ancien de la bibliothèque de l'Arsenal**

Il s'agit de la première expérience de conversion rétrospective des imprimés des départements spécialisés. Pour ce faire, la rédaction du cahier des clauses techniques particulières a été réalisée par la bibliothèque avec l'aide d'un prestataire extérieur (société Six et Dix). Trois entreprises ont été sélectionnées et ont rendu au mois d'octobre 1998 leur proposition ainsi qu'un essai de conversion de 700 notices choisies par la responsable du projet à la bibliothèque. La complexité du travail vient de la diversité des supports et des types de notices : en effet, le catalogue du fonds ancien de la bibliothèque de l'Arsenal est composé de 43 registres, 3 boîtes de feuillets et de quelques feuillets isolés, le tout réparti en 5 classes (Belles Lettres, Histoire, Théologie, Jurisprudence et Sciences et Arts). Le travail de conversion devrait durer 25 mois et la date du démarrage n'est pas encore fixée. Deux séances de correction des notices-tests fournies par deux des trois sociétés retenues ainsi que l'examen rapide du cahier des charges ont été très importants pour comprendre l'ampleur et la difficulté du projet. Actuellement, deux conservateurs corrigent les notices-tests et font l'analyse des fautes commises afin de repreciser certains points et de sélectionner un des prestataires. Un poste de bibliothécaire-adjoint spécialisé a également été créé dans le cadre de ce projet.

---

<sup>13</sup>. Voir notices en annexe VI.

#### **4. Numérisation et indexation**

Le programme de numérisation de la BnF a été mis en oeuvre depuis plusieurs années afin de :

- diminuer la pression sur les collections
- faciliter l'accès à l'information
- favoriser la lecture et l'écriture assistées par ordinateur
- transmettre à distance

Bien qu'il n'existe pas de plan d'ensemble pour la numérisation des documents de la bibliothèque de l'Arsenal, deux projets ont déjà été proposés : la numérisation de la collection des cartes manuscrites du marquis de Paulmy et celle des prestigieux manuscrits à peintures de la bibliothèque des ducs de Bourgogne<sup>14</sup>. Une partie du temps passé à l'Arsenal durant le stage a consisté à travailler à la préparation du second projet par l'indexation systématique des manuscrits enluminés ayant appartenu aux ducs de Bourgogne. La première étape de ce travail préparatoire a consisté à prendre connaissance des réalisations du C.R.M.E. (Centre de Recherche sur les Manuscrits enluminés) qui travaille au sein du département des manuscrits de la BnF dans ce domaine. Pour cela, une visite sur place et une présentation des différentes bases de données par Nicole Fleuriot a permis d'avoir une première idée des difficultés, en particulier pour la définition d'une liste de descripteurs commune, aucune liste existant à ce jour n'étant satisfaisante. La deuxième étape a été franchie lorsque Marie-Claude Gaspard, de la Direction des services et des réseaux de la BnF, est venue à l'Arsenal pour vérifier la compatibilité de la base créée il y a quelque temps déjà sous Access par Danielle Muzerelle avec celle du C.R.M.E. afin de pouvoir, un jour, mettre en commun les données et les transférer ensuite sur Bn-Opaline. Ce n'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre que le travail d'indexation proprement dit a pu être commencé. L'indexation s'étant en outre révélée longue et souvent difficile, seule la moitié des manuscrits a pu être entièrement traitée, ce qui représente une indexation de plus de 480 miniatures.

#### **5. Conservation et restauration**

L'Arsenal dispose d'un atelier de restauration composé de deux personnes et installé dans le bâtiment. Cet atelier, à la disposition des deux départements, ne s'occupe que de l'entretien des collections anciennes. Les trains de reliure pour les ouvrages qui entrent par dépôt légal ou les acquisitions récentes sont confiés à des prestataires

---

<sup>14</sup>. Voir texte en annexe VII.

extérieurs. Cet atelier prépare aussi les documents destinés à être prêtés pour des expositions. Le travail consiste le plus souvent à la réparation des reliures et au traitement du papier, la désacidification du papier étant devenue par exemple une pratique de plus en plus systématique.

La protection des documents par des prestataires extérieurs est de deux sortes, la commande de boîtes de protection, de pochettes et d'étuis d'une part et la reliure d'autre part. Deux conservateurs réalisent actuellement un travail de repérage systématique dans les magasins des ouvrages du fonds ancien nécessitant une protection. Ces personnes se sont fixé certains critères de sélection, en particulier à partir des reliures : presque tous les maroquins sont par exemple protégés tandis que les reliures en veau ne le sont pas sauf si elles présentent les armes d'un personnage célèbre ou important pour la bibliophilie.

Au cours du stage, j'ai également participé à la préparation de l'envoi d'un train de reliure de périodiques avec la personne chargée des périodiques. Le travail est assez long et fastidieux puisqu'il faut classer les périodiques par titres, faire des paquets, numéroter ces paquets et reporter sur un tableau d'ensemble, pour chaque titre, un certain nombre d'informations nécessaires au relieur : numéro du paquet, titre de la revue, cote, indication à reporter sur la pièce de titre, couleur de la couverture, couleur de la pièce de titre, format et particularités.

## **6. Valorisation des collections**

La valorisation des collections se fait par l'intermédiaire des publications, des travaux de recherche et des expositions. Danielle Muzerelle, responsable des expositions, m'a rappelé les conditions générales de prêt de documents pour une exposition extérieure. La demande doit être faite au moins six mois à l'avance, la durée de l'exposition ne doit pas dépasser trois mois et la présence du document demandé doit être sérieusement justifiée. La bibliothèque de l'Arsenal émet un avis sur le prêt, évalue l'assurance si besoin et c'est la commission des expositions de la BnF, trimestrielle, qui décide. Le service des expositions de la BnF se charge ensuite de tous les détails administratifs et techniques. La bibliothèque de l'Arsenal, en raison de la richesse de ses collections, est fortement sollicitée, aussi bien par des établissements français qu'étrangers : la bibliothèque a par exemple participé à 21 expositions en 1995, 24 en 1996 et 26 en 1997.

## CONCLUSION

Une expérience de quelques semaines n'est sûrement pas suffisante pour avoir une vision complète et parfaite d'un établissement tel que la bibliothèque de l'Arsenal. Ce stage aura cependant été l'occasion d'une prise de conscience réelle des différents aspects de fonctionnement et des missions de cette dernière. Les tâches quotidiennes du personnel de la bibliothèque sont à la fois matérielles puisqu'il faut acquérir, cataloguer et conserver des documents dont le support est très varié mais aussi relationnelles car ces documents doivent être mis à la disposition d'un certain public qu'il faut accueillir, orienter et parfois assister dans ses recherches.

Enfin, la perspective d'un réaménagement du bâtiment d'ici quelques années semble susciter chez le personnel un assez grand enthousiasme et conférera sans doute un nouvel élan à cette bibliothèque qui, si elle fait partie de la Bibliothèque nationale de France, n'a pas encore bénéficié de l'apport des nouvelles technologies mises en place sur le site Tolbiac.

## BIBLIOGRAPHIE

*Art et Métiers du Livre*, n° 206 (novembre-décembre 1997).

BABELON (Jean-Pierre), « L'Hôtel de l'Arsenal au XVII<sup>e</sup> siècle », *L'Oeil*, nov. 1966, p. 26-35, 55, 58.

— « Le Palais de l'Arsenal », *Bulletin monumental*, 1970, p. 267-310.

Bibliothèque de l'Arsenal. *Rapport annuel 1997* [non publié].

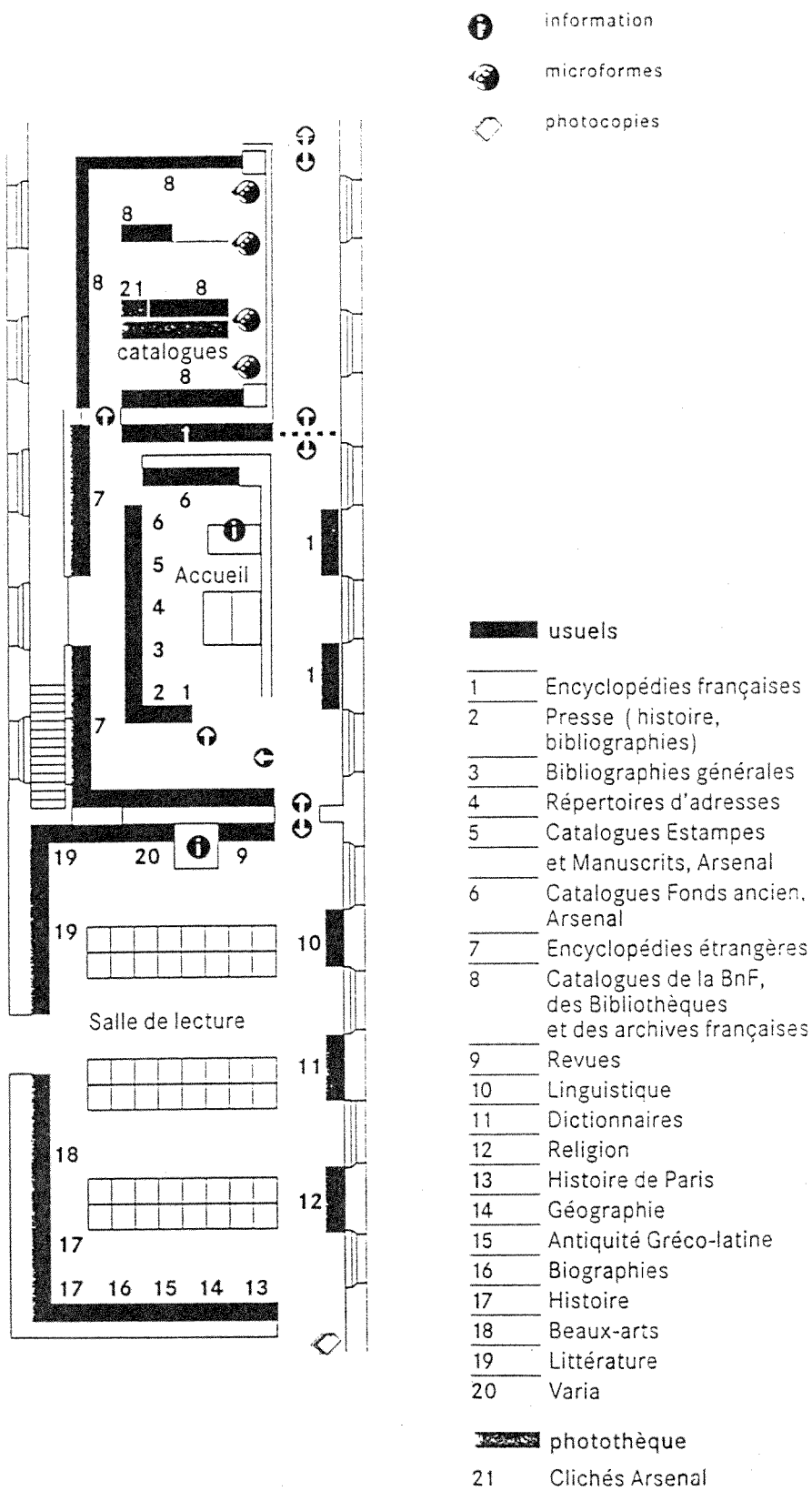
MUZERELLE (Danielle), *Richesses de l'Arsenal. Deux siècles de passion littéraire* [*Cahiers d'une exposition*, n° 23, Bibliothèque de l'Arsenal, 23 septembre-31 décembre 1997], Paris : Bibliothèque nationale de France, 1997.

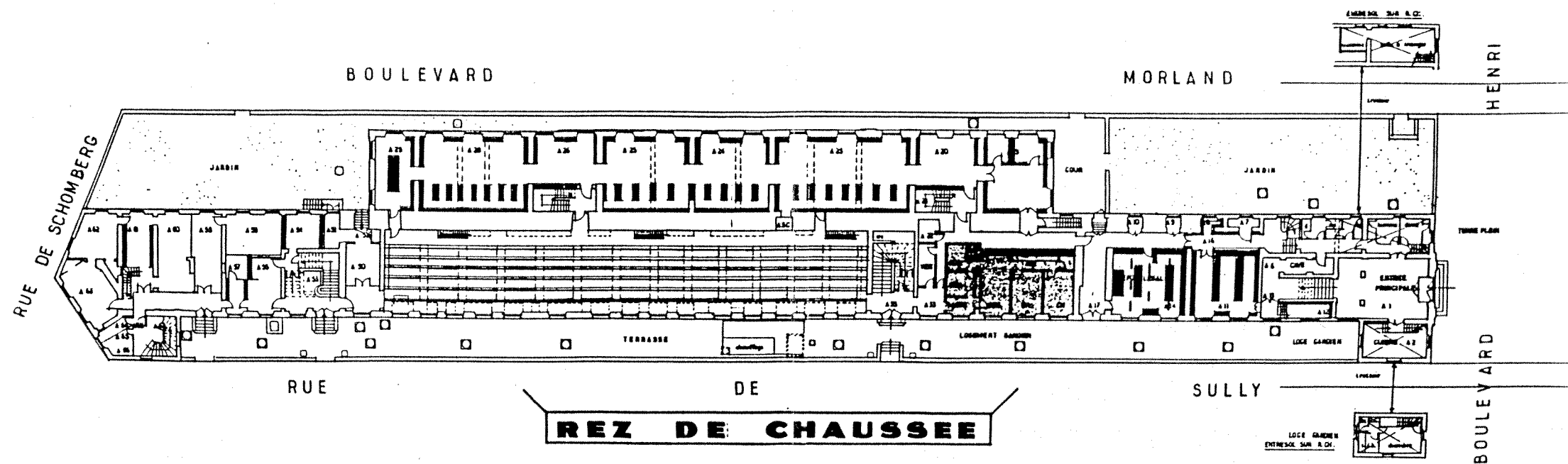
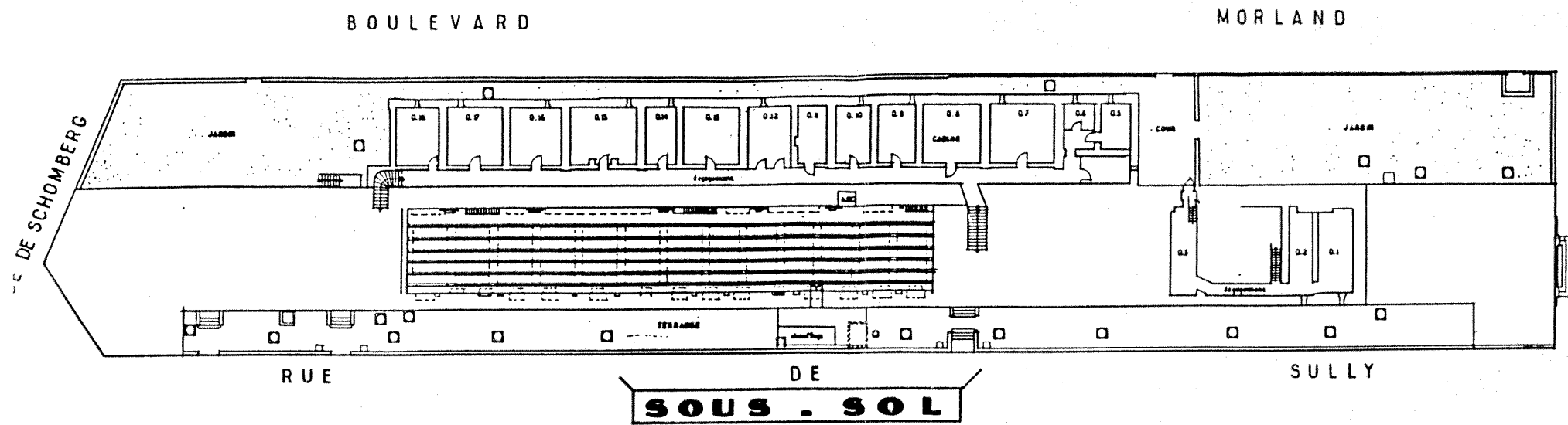
MARTIN (Henri), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, t. 8, Paris, 1899.

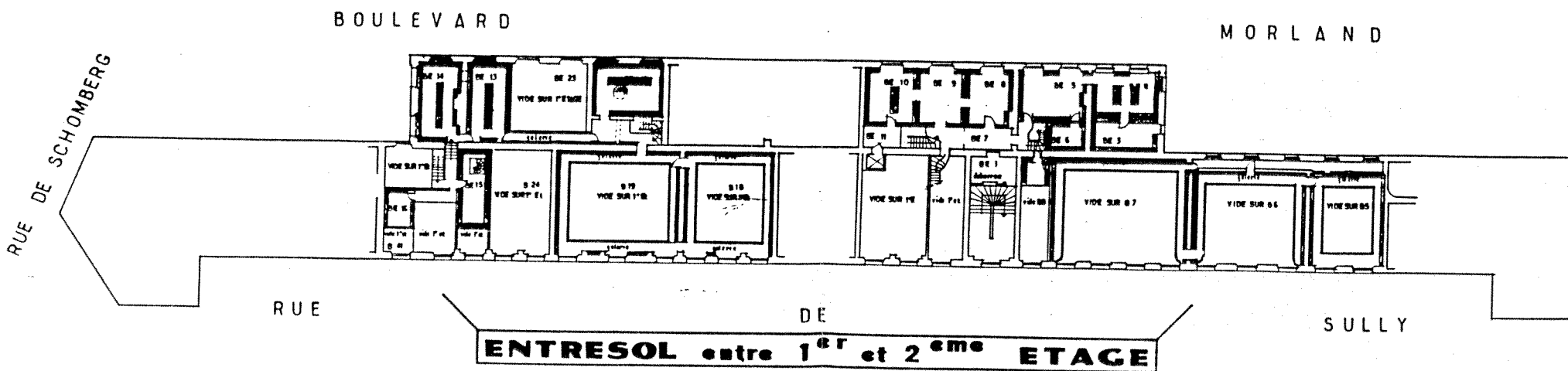
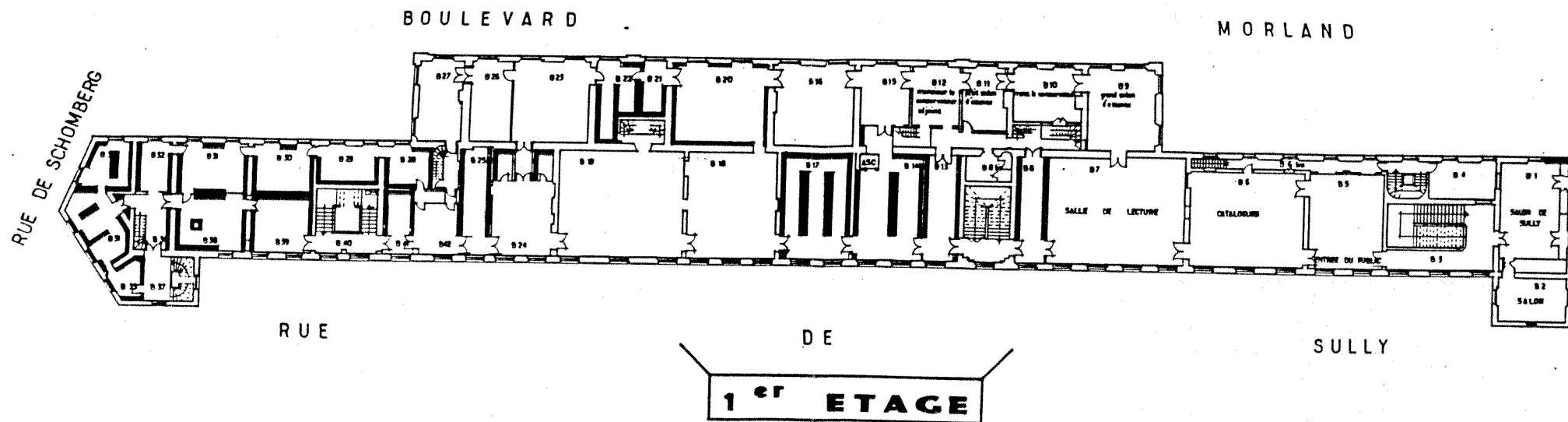


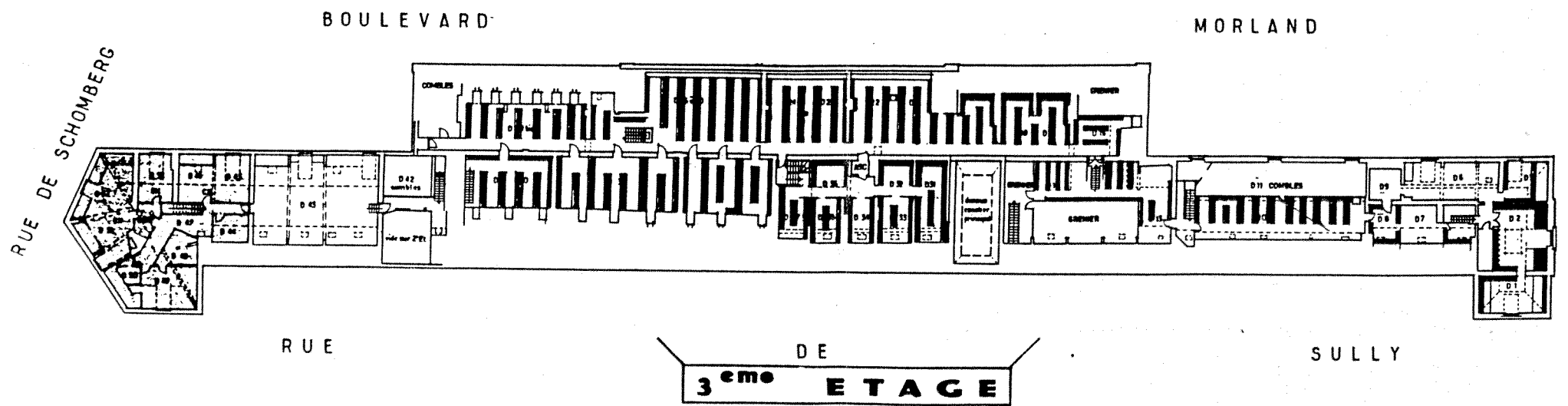
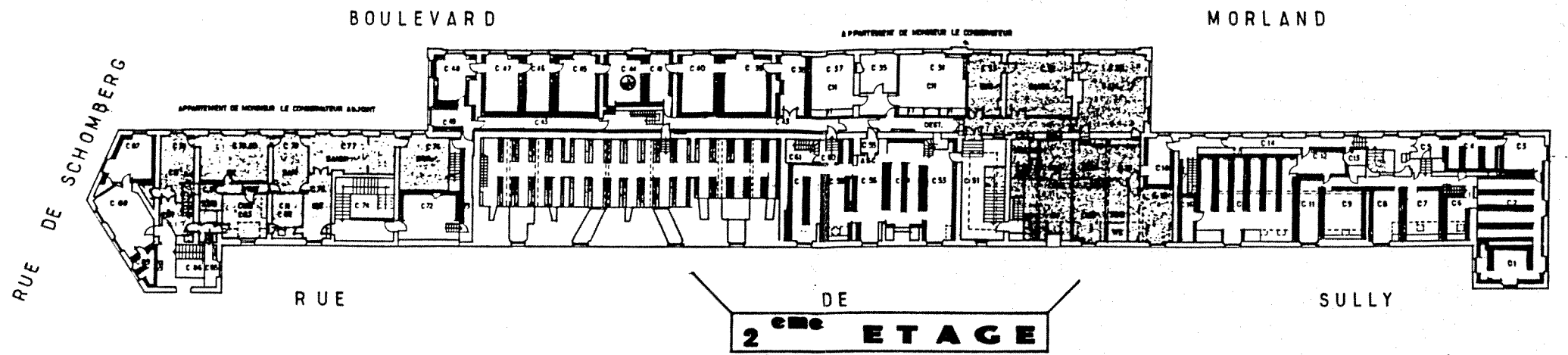
**ANNEXES**

# Annexe I : Plans de la bibliothèque de l'Arsenal









IV  
HENRI  
BOULEVARD  
COTE

## **Annexe II : le personnel de la bibliothèque de l'Arsenal**

### Direction

Bruno BLASSELLE, conservateur général

### Conservateurs et bibliothécaires

BLETON Sylvie, bibliothécaire-adjoint de classe supérieure (reproduction, prêt, fourniture de documents à distance)

BOUKHEDID Monique, bibliothécaire-adjoint (périodiques)

CHRISTEL Françoise, bibliothécaire-adjoint de classe supérieure (catalogage monographies, usuels)

CORON Sabine, conservateur en chef (estampes et photographies, services au public, bâtiment, équipement et mobilier, correspondant Internet et Trajectoire)

JAFFRE Marie-Paule, conservateur en chef (entrées courantes de monographie, réserve moderne)

LEFEVRE Martine, conservateur en chef (livres anciens, conversion rétrospective des imprimés, formation)

MUZERELLE Danielle, conservateur en chef (manuscrits, expositions, adjoint au directeur, numérisation)

RAYNAUT Marie-Catherine, conservateur de 1ère classe (cartes, conservation)

VENNER Fabienne, bibliothécaire-adjoint spécialisé stagiaire (conversion rétrospective des imprimés)

### Magasiniers

AZOULAY Nathalie, magasinier spécialisé de 1ère classe

DUPONT Christel, magasinier spécialisé stagiaire

FORNO Gian Carlo, magasinier spécialisé de 2ème classe

FORTIN Maud, inspecteur de magasinage

HEDOIN Laurent, magasinier spécialisé

OUJANI François, magasinier spécialisé stagiaire

RENARD Thierry, magasinier spécialisé de 1ère classe

THARSIS Félie, magasinier spécialisé de 2ème classe

WARRACH Joanne, magasinier spécialisé de 2ème classe

ZIVANOVIC Patrick, magasinier spécialisé de 2ème classe

Vacataires

CLERET Olivier (vacataire)

RAMIN Skakikala (vacataire annualisée)

Secretariat

POUTE de PUYBAUDET Claire, agent administratif de 1ère classe

Atelier de restauration (commun aux deux départements)

LAURENCIN Georges, chef de travaux d'art de 2ème classe

LHOSTIS Joelle, technicien d'art de classe supérieure

### Annexe III : le budget 1997

#### Crédits documentaires

	Dotation initiale			Crédits dépensés		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
216 SO acquisitions patrimoniales				104 268	113 500	447 946
216 CS acquisitions courantes						
documents spécialisés (si il y a lieu)						
livres, périodiques, microformes, cédéroms	150 000	150 000	100 000	144 670 + 2 610 reports 94	147 564 + 8 406 reports 95	96 157 + 3 426 reports 96
216 LO collections de référence						
618.1 documentation interne	0	3 000	10 000	0	2 750	9 942

#### Crédits de conservation

606.6 fournitures de conservation	marché			hors-marché		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
dotation initiale	180 000	200 000	200 000	140 000	120 000	103 000
crédits dépensés	158 934	207 766	197 977	137 823	91 696	52 065
conditionnements	158 934	180 664	168 426	90 919	79 045	
autres fournitures de conservation		27 102	29 951	46 904	12 651	47 591
pour l'atelier		27 102	29 551	21 947	12 651	20 194
pour le département				24 957		27 397

628.25 reliure et restauration	marché			hors-marché		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
dotation initiale	220 000	220 000	205 000	340 000	240 000	195 000
crédits dépensés	210 378	220 018	204 678	342 854	237 153	193 680
reliure	210 378	220 017	204 678	75 590	83 342	49 934
restauration				267 265	153 811	143 746
dont mobilier national				116 683	153 811	143 746
dont reliures brodées				150 582		



# Annexe IV : mode d'emploi de la bibliothèque de l'Arsenal

Bibliothèque nationale de France

mise à jour 16 novembre 1998

Bibliothèque de l'Arsenal

Département des Arts du spectacle

## Salle de lecture de l'Arsenal : mode d'emploi

-----

La salle de lecture est commune à la Bibliothèque de l'Arsenal et au département des Arts du spectacle.

### 1. Horaires et conditions d'accès

La salle de lecture est ouverte du lundi au vendredi, de 10h à 18h, et le samedi de 10h à 17 heures, fermée les dimanches et jours fériés. La fermeture annuelle de deux semaines sera précisée au début de l'année par voie d'affiche.

Elle est accessible au public universitaire (niveau maîtrise) et à toute personne justifiant de recherches en rapport avec les fonds. Pour y être admis, les lecteurs doivent :

- soit avoir une carte de lecteur de la Bibliothèque nationale de France (niveau recherche)
- soit obtenir une carte annuelle ou un laissez-passer délivré au bureau d'accueil de l'Arsenal sur présentation d'un justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité de moins de dix ans, passeport de moins de cinq ans, permis de conduire de moins de dix ans).

### 2. Communication des documents

• Remettre son titre d'accès au président de la salle de lecture qui attribue un numéro de place. La première table est réservée à la communication des manuscrits, des ouvrages de Réserve, du fonds musical, des estampes, de l'iconographie et des collections d'archives des Arts du spectacle. *Seul le crayon de papier est admis pour la consultation des documents communiqués à cette première table.*

Toutes les places sont équipées de prises électriques pour les micro-ordinateurs personnels.

- Pour obtenir la communication d'un document, remplir un bulletin blanc (un bulletin par cote, un bulletin peut permettre d'obtenir 2 volumes in-4° ou 3 volumes in-8° si les cotes se suivent).
- Le lecteur peut déposer 10 bulletins par jour dont 5 volumes in-folio au maximum.
- Composter le bulletin dans l'horodateur situé au bureau d'accueil et le déposer dans la corbeille voisine.
- Les documents sont apportés par les magasiniers de service à la place du lecteur, celui-ci sera invité à utiliser un pupitre si les volumes sont de grand format.

- Lorsqu'il existe un microfilm ou une microfiche de sauvegarde, c'est ce substitut qui sera communiqué, sauf autorisation spéciale obtenue du président de salle ou du conservateur responsable du fonds en fonction de la nature des recherches du lecteur.
- Après consultation, les documents communiqués sont à remettre au président de salle en indiquant le numéro de la place occupée. Le lecteur reprend alors son titre d'accès.
- Les documents communiqués, à l'exclusion des documents de réserve, peuvent être mis de côté pendant 8 jours dans la limite de 5 par lecteur, en remplissant un bulletin jaune. Les documents mis de côté par un lecteur ne peuvent être communiqués à un autre lecteur pendant la durée de la réservation.
- Pour obtenir les documents mis de côté, remplir un bulletin vert, le composer dans l'horodateur et le déposer dans la corbeille voisine.

*Arrêt des communications :*

- 17h du lundi au vendredi, 16h le samedi
- 16h 30 pour les ouvrages de réserve

### 3. Communication des documents de Réserve

- Pour la communication des documents de Réserve, remplir en plus du bulletin blanc un formulaire jaune.
- Si le titre d'accès du lecteur est dépourvu de photographie, remettre au président de salle, en plus du titre, un justificatif d'identité (cf § 1) qui sera rendu lors de la restitution du document. Sans ce justificatif, la communication sera refusée.
- Les documents de Réserve doivent être rendus pour 17h afin d'être rangés le soir même.
- La communication des manuscrits de grande Réserve est soumise à l'autorisation du directeur de la Bibliothèque ou du conservateur responsable du fonds. Pour une communication le samedi, faire la demande préalablement.
- Les manuscrits de Réserve sont communiqués un par un.

### 4. Photopies

*Tarif*

- 2 F pour le format A4, 3 F pour le format A3
- 2 F, 50 pour les reproductions format A4 d'après microformes.

*Mode de paiement*

- La gestion des photopies et des reproductions obtenues à partir du lecteur-reproducteur a été confiée par la BnF à la Société SEDECO.
- Les photopies sont payables avec la carte vendue au distributeur installé dans le *local photopies* prévu à cet effet au fond de la salle de lecture.
- Se munir de monnaie pour retirer la carte magnétique : 10 F minimum la première fois comprenant 5 F pour l'achat de la carte valable un an, plus un crédit de 5 F pour les photopies. Le distributeur de carte ne rend pas la monnaie.
- Les cartes sont rechargeables ensuite pour un montant de 1 F à 500 F.

*Horaires d'ouverture du Service de la photocopie*

du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 17h.

### *Mode d'emploi*

- Le lecteur remplit un bulletin orange de demande de photocopies.
- La demande est à faire signer par le président de salle.
- Le président de salle inscrit lui-même sur le formulaire le nombre de photocopies autorisées.
- Le lecteur apporte le document et le bulletin au magasinier présent dans le *Local Photocopies*.
- Le magasinier effectue la photocopie avec la carte magnétique du lecteur et en sa présence.
- En cas d'attente, il sera délivré un n° d'ordre.

### *Règlementation de la photocopie*

- Toute photocopie est soumise à l'approbation du président de salle.
- Toute photocopie n'est délivrée qu'en un seul exemplaire et pour **usage privé exclusivement**.
- Les photocopies s'effectuent page à page et non par double page.
- Le nombre maximum de photocopies délivré à un lecteur par jour est de 40 feuilles.
- Le nombre maximum de photocopies d'un document est de 40 pages. Au-delà, s'adresser au Service reproduction, 58 rue de Richelieu, 75002, Paris (formulaires disponibles au bureau d'accueil).

#### ▪ Sont exclus de la photocopie les documents suivants :

- les ouvrages et documents de Réserve
- les ouvrages antérieurs à 1800
- les manuscrits, les fonds d'archives (cotes COL-) et les documents iconographiques (sauf sur autorisation des responsables de l'iconographie)
- les ouvrages reliés en pleine peau
- les ouvrages en mauvais état de conservation ou à la reliure trop serrée
- les usuels
- les documents ayant fait l'objet d'une reproduction de sauvegarde
- la photocopie d'un ouvrage ou d'un fascicule de périodique dans son entier.
- certains documents portant une interdiction totale de photocopie du fait de la volonté du donateur ou du déposant.

#### ▪ Pour les ouvrages et documents qui ne sont pas tombés dans le domaine public (70 ans après la mort de l'auteur), la photocopie ne peut excéder :

- 1/10e de l'ouvrage ou du recueil de presse
- 1/5e pour les fascicules de périodiques, en respectant un délai de 15 jours après la publication pour les hebdomadaires et de 12 mois pour toute autre périodicité.

## 5. Quelques règles à respecter

Il est demandé au lecteur :

- de respecter le silence, et de ne pas manger ni boire
- d'apporter le plus grand soin dans la manipulation des documents, de ne pas s'appuyer dessus ni les corner, de ne pas les annoter ni les surligner
- de présenter ouverts au magasinier de service à la sortie de la salle ses porte-documents, sacs ou mallettes.

## **Annexe V : compte-rendu de la réunion Internet du 29 septembre 1998 (Tolbiac)**

Réunion animée par Jean-François Vincent, conservateur au service de recherche bibliographique de la BnF

Ordre du jour : projet de réalisation d'un répertoire de sites appelé « les signets de la BnF »

Personnes présentes : tous les correspondants Internet des départements spécialisés. Madame Coron était remplacée, pour la bibliothèque de l'Arsenal, par Madame Muzerelle.

Dans un premier temps, Jean-François Vincent a rappelé l'historique du projet qui remonte au mois d'août 1997 et qui a suivi la décision d'installer Internet dans les salle de lecture de Tolbiac. Les départements spécialisés ont été intégrés au projet et un correspondant a été désigné au sein de chaque département, à charge pour lui de s'organiser ensuite de façon interne pour sélectionner des sites intéressants pour le public de son département. Au départ, peu de directives ont été données à ces correspondants car le manque d'expérience dans ce domaine empêchait quiconque de déterminer des contraintes raisonnables et significatives. Le répertoire doit être mis sur le Web à l'ouverture du rez-de-jardin, c'est-à-dire le 6 octobre 1998. Une mise à jour est prévue tous les deux mois.

Les problèmes qui se posent aux personnes concernées par le projet sont multiples. On peut se demander par exemple quel genre de sites doivent être sélectionnés ? Des sites sur un domaine très précis ou des sites par thème plus large renvoyant eux-mêmes à d'autres sites ? La difficulté est aussi de concilier le service local, c'est-à-dire pour les lecteurs qui interrogent sur place à Tolbiac, et le service à distance. L'idée de rédiger une charte d'utilisation des postes Internet est également à l'ordre du jour afin d'éviter les abus et les détournements à des fins non « scientifiques ».

Depuis cette réunion, les Signets de la Bibliothèque nationale de France ont été mis sur le Web et sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.bnf.fr/web-bnf/liens/index.htm>

## Annexe VI : trois notices créées dans Bn-Opaline

B N F : Manuscrits Arsenal  
 OPHCAT  
 MUZERELLE

JEUDI 26/11/98 12:10:  
 BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
 RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

```

. DM DM Notice mss      n° 004668 [non validée] [ en fichier TRAVAIL
  entrée n°          cote/Refer:          niveau:
-----
.           GDE      981126 n0tm 2h   r
.           008      981112s 18..  frefr1      b
.           009      t a an  Arsenal   a x
. I 022486 100      $a (014428) Huysmans $m Joris-Karl
.           $4 007  auteur du texte
.           243 1 $a Sainte Lydwine de Schiedam $f Joris-Karl Huysmans
.           $f $g reliure de Henri Marius-Michel
.           261      $d 18..
.           250      $m Ms. autogr.
.           280      $a 104 f.      $d 31 cm. x 24 cm.
.           300      $a Ce manuscrit a figuré à l'exposition " Huysmans", P
.           aris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1979 n° 370
.           -/-      700      $a (016228) Marius-Michel $m Henri $d 1846-1925
  
```

options: a, m, c, l, v, r, ?, vers niveau (n,>,<) --->

et appuyez sur la touche ENTR  
 JEUDI 26/11/98 12:10:  
 BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
 RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

B N F : Manuscrits Arsenal  
 OPHCAT  
 MUZERELLE

```

. DM DM Notice mss      n° 004668 [non validée] [ en fichier TRAVAIL
  entrée n°          cote/Refer:          niveau:
-----
. liée à      004      $3 (004669)
  
```

options: a, m, c, l, v, r, ?, vers niveau (n,>,<) --->

et appuyez sur la touche ENTR  
 JEUDI 26/11/98 12:10:  
 BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
 RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

B N F : Manuscrits Arsenal  
 OPHCAT  
 MUZERELLE

```

. DM .. Notice loc      n° 004669 validée [ en fichier TRAVAIL
  entrée n°          cote/Refer:          niveau:
-----
.           GDE      981112 nxmx
.           008      9811121a 1      001aba
.           009
. liée à      004      $3 (004668)
.           200      $p FR $a BNF $b Arsenal $f MS. 15438
  
```

options: a, m, c, l, v, r, ?,

vers niveau (n,>,<) --->

B N F : Manuscrits Arsenal  
OPHCAT  
MUZERELLE

et appuyez sur la touche ENTR  
JEUDI 26/11/98 12:10:  
BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

. DM DM Notice mss n° 004775 [non validée] [ en fichier TRAVAIL  
entrée n° cote/Refer: niveau:

. GDE 981126 n0tc 2h r  
. 008 981119m 1883 1884ffrefr66 b  
. 009 t a as Arsenal ae  
. I 021721 100 \$a (016001) Heredia \$m José Maria de  
\$4 011 auteur de lettres  
. 140 4\$a (010451) Correspondance  
. -/- 700 \$a (016229) Montesquiou \$m Robert de \$d 1855-1921  
\$4 032 destinataire  
. 243 1 \$a Lettres de José Maria de Heredia à Robert de Montes  
quiou  
. 261 \$d 1883-1884  
. 250 \$m Ms. autogr.  
. 280 \$a 1 recueil factice de 66 lettres \$c rel. \$d 22 x

options: a, m, c, l, v, r, ?,

vers niveau (n,>,<) --->

B N F : Manuscrits Arsenal  
OPHCAT  
MUZERELLE

et appuyez sur la touche ENTR  
JEUDI 26/11/98 12:10:  
BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

. DM DM Notice mss n° 004775 [non validée] [ en fichier TRAVAIL  
entrée n° cote/Refer: niveau:

. \$16 cm  
. 300 \$a Contient un faire-part de décès de José Maria de He  
redia  
. liée à 004 \$3 (004776)

options: a, m, c, l, v, r, ?,

vers niveau (n,>,<) --->

B N F : Manuscrits Arsenal  
OPHCAT  
MUZERELLE

et appuyez sur la touche ENTR  
JEUDI 26/11/98 12:10:  
BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

. DM .. Notice loc n° 004776 validée [ en fichier TRAVAIL  
entrée n° cote/Refer: niveau:

. GDE 981119 nxmx  
. 008 9811191a 1 001aba  
. 009  
. liée à 004 \$3 (004775)  
. 200 \$p FR \$a BNF \$b Arsenal \$f Ms 15441

B N F : Manuscrits Arsenal  
OPHCAT  
MUZERELLE

JEUDI 26/11/98 12:03:  
BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

-----  
. DM DM Notice mss n° 004892 [non validée] [ en fichier TRAVAIL  
entrée n° ABS cote/Refer: niveau:  
-----  
. GDE 981126 n0tm 2h r  
. 008 981126m 1913 1924frefr b  
. 009 t as Arsenal a  
. -/- 100 \$a (016230) Camastra \$m Rose \$d 18..-19..  
. \$4 021 compilateur \$4 007 auteur du texte  
. 243 \$a Album amicorum et journal de la duchesse de Camast  
. ra  
. 261 \$d 1913-1924  
. 250 \$m Ms. autogr.  
. 300 \$a Contient de nombreuses fotogr. et cartes postales  
. et les signatures des invités et amis de la duchesse  
. 300 \$a Cet album a figuré à l'exposition "Livres en  
. 300 \$a broderie", Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1995,  
. n° 126  
. 300 \$a Reliure de tissu lamé or brodé de perles de corail  
. 280 \$a N.ch.  
. \$c ill., rel., ex-libris \$d 31 x 22,5 cm  
. liée à 004 \$3 (004893)  
-----

options: a, m, c, l, v, r, ?, vers niveau (n,>,<) --->

B N F : Manuscrits Arsenal  
OPHCAT  
MUZERELLE

et appuyez sur la touche ENTR  
JEUDI 26/11/98 12:06:  
BN-OPALINE : gestion bibliographiq  
RETOUR(R),VALIDATION(V) --> CHOIX :

-----  
. DM .. Notice loc n° 004893 validée [ en fichier TRAVAIL  
entrée n° cote/Refer: niveau:  
-----  
. GDE 981126 nxmx  
. 008 9811261a 1 001aba  
. 009  
. liée à 004 \$3 (004892)  
. 200 \$p FR \$a BNF \$b Arsenal \$f Ms. 15439  
-----

options: a, m, c, l, v, r, ?, vers niveau (n,>,<) --->

et appuyez sur la touche ENTR

## Annexe VII : projets de numérisation

Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque de l'Arsenal

Paris, le 26 janvier 1998

Madame Alix CHEVALLIER  
Directeur des Collections spécialisées

Ref. ARS/MEM/CP/98-62  
Affaire suivie par Danielle MUZERELLE  
Tél. 01.53.01.25.20

Objet : Projets de numérisation de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Dans le cadre des nouveaux chantiers de numérisation à ouvrir par la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque de l'Arsenal propose deux projets qui concernent des unicus puisqu'il s'agit de manuscrits. Ils sont tributaires d'une campagne de reproduction et d'un chantier de légendage à partir du Catalogue général des manuscrits pour l'un et de catalogage pour l'autre. Pour ces raisons, la numérisation ne peut être envisagée avant 1999.

1. *Numérisation de la collection des cartes manuscrites du marquis de Paulmy* ( 540 cartes et plans des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.)

Il s'agit d'un ensemble très cohérent de cartes manuscrites faites pour le marquis de Paulmy ou utilisées par lui pour ses tournées militaires comme adjoint au ministre de la Guerre.

Le catalogue détaillé est fait dans le catalogue des manuscrits de l'Arsenal ( Ms 6432 à 6465) et pourrait être scannerisé.

Le travail de restauration est prévu à partir de 1998 en liaison avec l'atelier des Cartes et plans et celui de Sablé.

On pourrait également à l'occasion de cette numérisation prévoir une exposition qui ferait connaître ce fonds.

2. *Numérisation des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne* ( 30 manuscrits).

Il s'agit des manuscrits les plus prestigieux de la collection des ducs de Bourgogne, peints en majorité pour Jean sans Peur et Philippe le Bon par les plus remarquables enlumineurs du XV<sup>e</sup> siècle.

Ils sont très souvent consultés et, en raison de leur très grand format et de leur épaisseur souffrent beaucoup de la communication. Des reproductions des miniatures sont très souvent demandées et, en raison du vieillissement des supports photographiques, on est souvent amené à refaire des prises des vues au détriment de la conservation.



La numérisation serait donc très utile, comme vient de le faire la Bibliothèque royale de Belgique qui a fait un cédérom afin de préserver les originaux (la majeure partie de la collection des ducs de Bourgogne est conservée à Bruxelles).

Les 30 manuscrits enluminés comprennent 863 miniatures.

Une reproduction partielle existe mais plus ou moins vieillie et, de plus, souvent les miniatures seules ont été photographiées et non la page entière, ce qui actuellement est le plus demandé.

Le catalogage est à étudier en liaison avec le CRME et BN-OPALINE, les notices du Catalogue des manuscrits ne donnant pas le détail des miniatures.

Le directeur par intérim

  
Marie-Edmée MICHEL

## Annexe VIII : indexation des manuscrits des ducs de Bourgogne<sup>1</sup>

cote:  langue:  auteur:

titre:  date:

Origine:  pays:  localisation:  possesseur:

Genre:  **Nouv. genre** attribution:

folio	illustration	légende:	
72	demi-page	Présentation au Temple	Enfance, Christ Présentation au Temple
26	demi-page	Crucifixion	Passion Crucifixion Christ s. Marie s. Jea
26	décor marginal	Baiser de Judas	Passion Trahison Judas Christ Soldats
26	décor marginal	Flagellation du Christ	Passion Flagellation Christ Bourreau F
28	décor marginal	Vierge de Pitié	Passion s. Marie Christ Croix Pitié
26	décor marginal	Mise au Tombeau	Passion Mise au Tombeau Christ Josep
30	demi-page	Pentecôte	Pentecôte s. Esprit Apôtres s. Marie Coc
34	demi-page	Annonciation	Naissance, Christ Annonciation s. Marie
34	décor marginal	Arbre de Jessé	Généalogie Arbre de Jessé Jessé Davi
46	demi-page	Visitation	Naissance, Christ Visitation s. Marie s. E
58	demi-page	Nativité	Enfance, Christ Nativité s. Marie s. Josep
20	demi-page	Jésus apprenant à marcher guidé par des a	Enfance, Christ s. Marie Anges Saintes

**Nelle III.**

cote:  langue:  auteur:

titre:  date:

Origine:  pays:  localisation:  possesseur:

Genre:  **Nouv. genre** attribution:

folio	illustration	légende:	
p. 466	vignette	Perceval délivrant Patrice	Perceval Patrice Délivrance Amure Ec
p. 193	vignette	Combat entre Guerrehet et un chevalier du	Guerrehet Combat Amure Ecu Lance
p. 525	vignette	Perceval combattant un serpent	Perceval Lion Serpent Combat Amure
p. 203	vignette	Combat entre Gaheriet et Guldán	Gaheriet Guldán Combat Amure Ecu l
p. 416	vignette	Lancelot investi du royaume de Gaule par A	Lancelot Arthur Couronné Roi Investi
p. 423	vignette	Guenièvre découvrant Lancelot avec la nile	Lancelot Guenièvre Fille du roi Palès C
p. 442	vignette	Combat entre Hector et Hermieux de Malaga	Hector de Mares Hermieux de Malaga l
p. 538	vignette	Lancelot combattant un chevalier	Lancelot Combat Amure Ecu Lance G
p. 459	vignette	Gauvain combattant deux hommes	Gauvain Combat Amure Epée Ecu Bâ
p. 189	vignette	Combat entre Guerrehet et un chevalier	Guerrehet Combat Demoiselle Amure
p. 481	vignette	Lancelot et Peceval	Lancelot Perceval Genuflexion Amure
p. 483	vignette	Crucifixion	Passion Crucifixion Christ s. Marie s. Pie

**Nelle III.**

<sup>1</sup>. Il s'agit d'impressions d'écran, ce qui explique que tout le texte des légendes et de l'indexation n'apparaît pas.

cote: 5087 langue: fre auteur: Jean Mansel

titre: Histoires romaines date: 15

origine pays: fre possesseur: Philippe le Bon

localisation:

genre: historique **Nouv. genre** attribution: Loyset Liédet / Marmion

folio:	illustration	legende:	
204	décor marginal	Végétaux et animaux	Escargot Cerf Elan Vase Fleur
107	décor marginal	Végétaux et animaux	Paon Fou Panier Henneton Fraise Fleur
96v	demi-page	Destruction du camp des Volscues par le d	Gemille Dictateur Romains Volscues C
83v	décor marginal	Végétaux et animaux Personnages	Papillon Musicien Trompette Instrumen
83v	demi-page	Siège de Véies par les Romains	Véies Ville Siège de Véies Guerre Rom
72	décor marginal	Végétaux et animaux	Paon Singe Escargot Ohien Fleur Frais
72	demi-page	Le tribun Canuleius faisant décréter deux lo	Canuleius Romains Tribun Loi Sénateu
58v	décor marginal	Végétaux et animaux	Faisan Escargot Fleur
58v	demi-page	Victoire du consul Quintus Fabius sur les Eq	Quintus Fabius Eques Romains Bataill
39	décor marginal	Végétaux et animaux	Poule Paon Fraise Raisin Vigne
39	demi-page	Junius Brutus et Tarquin Collatin consuls de	Junius Brutus Tarquin Collatin Consul
16	décor marginal	Végétaux et animaux	Cod Escargot Oiseau Papillon Fleur Fr

**Nelle III**

cote: 6328 langue: fre auteur:

titre: Chroniques de France date: 15

origine pays: fre possesseur: Philippe le Bon

localisation:

genre: historique **Nouv. genre** attribution: Loyset Liédet

folio:	illustration	legende:	
72	demi-page	Bataille de Crécy-en-Ponthieu (1346)	Bataille Crécy en Ponthieu Armée franç
67	demi-page	Débarquement des Anglais à Harfleur (1346)	Harfleur Armée anglaise Normandie No
44	demi-page	Siège de Tournai par les Anglais (1340)	Tournai Siège Armée anglaise Ville AS
36	demi-page	Bataille de Cassel (1328)	Bataille de Cassel Cassel Flamands Ar
25v	demi-page	Bataille de Mons-en-Pévèle (1304)	Bataille de Mons en Pevèle Bataille Mo
20	demi-page	Bataille de Courtrai (1302)	Bataille de Courtrai Bataille Courtrai Fi
2	demi-page	Gui de Dampierre présente sa fille à Philipp	Philippe le Bel Gui de Dampierre Roi d

**Nelle III**

## Annexe IX : bilan du stage

### 1. Fonctionnement de la bibliothèque

Prise de contact avec l'ensemble du personnel

Travail en particulier avec Danielle Muzerelle et Martine Lefèvre

### 2. Séances d'observation dans la salle d'accueil et d'orientation

### 3. Réponses aux demandes des lecteurs par courrier et par téléphone

### 4. Préparation d'un train de reliure de périodiques

### 5. Visite de l'atelier de restauration / Politique de conservation

### 6. Conversion rétrospective : examen rapide du dossier et correction de notices

### 7. Numérisation et indexation de manuscrits

Projet proposé par l'Arsenal : numérisation des manuscrits enluminés des ducs de Bourgogne

Rendez-vous pour ce projet

- un rendez-vous avec Nicole Fleuriet du C.R.M.E. (24.09.98)

- un rendez-vous avec Marie-Claude Gaspard à l'Arsenal (01.10.98)

Travail d'indexation (à partir du 01.10.98)

Indexation complète de 13 manuscrits, soit environ la moitié des manuscrits des ducs de Bourgogne (486 miniatures)

### 8. Catalogage des manuscrits modernes dans Bn-Opaline

Rendez-vous

- un rendez-vous avec Michel Schütz et Marie-Laure Prévost à Richelieu (15.09.98)

- un rendez-vous avec Marie-Laure Prévost à Richelieu, au département des mss. (08.10.98)

Catalogage

Mise au point d'un petit guide de saisie

Saisie de trois notices avec l'aide Claudine Lejeune, du département des ASP

#### 10. Réunions et visites à Tolbiac

\* Réunion Internet à Tolbiac (29.09.98)

Projet : les signets de la BnF

\* Inauguration du rez-de-jardin à Tolbiac (5.10.98)

\* Rendez-vous avec Jacqueline Sanson à Tolbiac (24.11.98)

## Table des annexes

Annexe I : plans de la bibliothèque de l'Arsenal	1
Annexe II : le personnel de la bibliothèque de l'Arsenal	5
Annexe III : le budget 1997	7
Annexe IV : mode d'emploi de la bibliothèque de l'Arsenal	8
Annexe V : compte-rendu de la réunion Internet du 29 septembre 1998 (Tolbiac)	11
Annexe VI : trois notices créées dans Bn-Opaline	12
Annexe VII : projets de numérisation	15
Annexe VIII : indexation des manuscrits des ducs de Bourgogne	17
Annexe IX : bilan du stage	19